

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 26 (1998)  
**Heft:** 101

**Artikel:** Editorial  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-243961>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## EDITORIAL



Le tiers de l'année 1998 va être atteint. Cela veut dire que le premier numéro de *L'Ami du Patois* doit "sortir". Je me propose de muer l'*éditorial* de ce trimestre en *Anthologie* c'est-à-dire, de faire un retour aux sources et d'y puiser ce qui me paraît intéressant. Lorsque la famille une fois qu'elle a essaimé se retrouve, n'évoque-t-elle pas les souvenirs de ce qui se passait hier. Et les heures volent à raconter ce passé bien lointain, et qui subitement reprend toutes ses couleurs en revoyant, tout simplement, ce qu'elle sait déjà ! J'ai devant moi une pile de numéros de hier, que j'ai plaisir à relire, si ce n'est que pour revoir la signature de la personne qui fait surgir devant moi : André, Jules ou Maurice... qui étaient les animateurs du *Conteur Vaudois* durant 97 ans, puis du *Conteur Romand* pendant cinquante ans environ et enfin, vous et moi pour *L'Ami du Patois* depuis 25 ans ! Vous savez de quoi sont "mortes" ces publications changeant de nom pour essayer de survivre ? Elles ont disparu, victimes de l'indifférence des patoisants eux-mêmes qui, pleins de bonnes intentions, ne réalisaient pas la première : celle de s'abonner, ou alors de négliger de payer leur abonnement ! Heureusement que vous, chers abonnés, vous ne faites pas que des promesses, mais des ACTIONS qui nous permettent de survivre. -MERCI!-

Ne dit-on pas que l'enfer est pavé de bonnes intentions ? Pour ce lieu ça va, mais pour la revue des patoisants ça ne va pas ! Ce bulletin ne s'imprime pas avec l'air du temps pas plus que son éditeur, qui doit avoir au moins un peu de brouillard à grignoter pour faire ce travail, quasiment seul. Heureusement que son épouse tire à la même corde... mais la corde vieillit !

Alors allons-y pour ces morceaux choisis. Nous ne faisons que reproduire le texte. A vous de faire le commentaire, sur la manière d'écrire de ce temps, la mise en page, etc.. Nous ne faisons que citer la page et la date de parution.

Le 25 décembre 1960, "*Pages Fribourgeoises*". En plus de ce qui est reproduit, notons que la Société de Musique de Vaulruz, interprète pour la première fois *Le chan di brakoniyé* de Francis Brodard; que l'Amicale *Intrè-no* fondée en 1947 présidée par Louis Ruffieux, a tenu sa 13ème assemblée, avec M. l'abbé Menoud et le capitaine Yerly avec 130 participants; qu' Ernest Deillon de Vuisternens dt Romont relate la vie du

Comité de ce groupement.

Le 15 juin 1960 Le Conteur consacre un article racontant succinctement la vie du peintre *Albert ANKER, le peintre des foyers campagnards.*

UN CINQUANTENAIRE :

# ALBERT ANKER,

## peintre des foyers campagnards

par Jean des Sapins

*Il était romand par la conception de son art, ce peintre qui fut élève de Charles Gleyre à Paris. Dans ses souvenirs, il a rappelé, avec beaucoup d'à-propos, la manière dont le maître vaudois faisait travailler ses élèves. « Il aimait — dit-il — dans une de ses lettres, qu'on dessinât longtemps et qu'on ne se mît à peindre que plus tard, persuadé que c'est le dessin qui est à la base de tout art. » Quant aux impatientes, il les mettait en congé en leur disant : « Cette satanée couleur vous tourne la tête. »*

Né en 1831, Albert Anker mourut brusquement chez lui, à Anet, le 16 juillet 1910. Pour rappeler le cinquantenaire de sa mort, le Musée des Beaux Arts de Berne a organisé, l'automne dernier, une grande exposition de ses tableaux qui, dans leur diversité, se portent tous à la vie campagnarde.

Son père, qui était vétérinaire dans le Secland, avait décidé que son fils serait pasteur. Après avoir fréquenté l'école primaire de son village, le jeune Albert fut envoyé à Neuchâtel, puis ensuite à Berne où il termina ses études de théologie. Après un séjour en Allemagne, il rentra au pays et exerça le ministère en qualité de vicaire. Mais la carrière pastorale ne l'attirait pas. Son goût pour le dessin et la peinture finit par triompher de tous les obsta-

cles, et il obtint, de son père, l'autorisation de se rendre à Paris, dans l'atelier de Charles Gleyre. Celui-ci lui enseigna surtout à bien dessiner. Il lui inculqua le souci de la composition soignée et du détail bien observé. Toute sa vie, il eut le respect de son public et le respect de son art.

C'est à partir de 1859 que le peintre d'Anet exposa dans les salons parisiens. Il fit deux séjours en Italie qui développèrent son talent. Ses tableaux se vendirent en France, en Suisse, en Angleterre. La presse parisienne lui prodigua ses éloges. Cependant, après trente ans de séjour à Paris, il revint au pays et s'installa dans son bon village d'Anet où il mena une existence calme, régulière, toute vouée au travail. Médaille d'or de Paris, Croix de la

Légion d'honneur et doctorat « honoris causa » de l'Université de Berne vinrent récompenser cette activité, toute de modestie et de grand labeur.

Devenu octogénaire, il se sentait fatigué. Une attaque d'apoplexie l'avait privé de l'usage de la main droite, alors il se mit à travailler de la main gauche. Sentant venir sa fin, il avait confié à ses amis « qu'il avait préparé sa valise pour le long voyage où l'on ne reçoit pas de billet de retour. »

Dans la première partie de sa carrière, il montra, dans toute sa vérité, la vie des paysans. Il cultiva aussi le genre classique, le genre historique, le portrait, et peignit beaucoup d'aquarelles. On sait qu'il illustra les romans paysans de son compatriote Jérémias Gotthelf qui, par la plume, a célébré la vie rustique, comme Anker l'a fait au moyen du pinceau. Dans tous ses tableaux, on devine, chez lui, le désir d'y mettre de l'idéal et de la noblesse.

Il a toujours rencontré le meilleur accueil du public qui retrouvait en lui la poésie campagnarde. Bien que traditionaliste, il savait apprécier les recherches des jeunes peintres. « Je les admire — disait-il — car ils n'ont pas peur de la couleur hardie que nous avons toujours ressentie, nous autres, par suite de notre éducation d'école. »

Ses œuvres se trouvent répandues dans toutes les galeries d'art de notre pays et à l'étranger. Parmi ses chefs-d'œuvre, on peut citer « La reine Berthe enseignant à filer » de même que le « Nouveau-né », « Le contrat de mariage » et « Le récit du grand-père ».

Si Albert Anker n'a pas été ce qu'on nomme un grand créateur et un novateur, comme son compatriote Ferdinand Hodler, il n'en reste pas moins qu'il fut le peintre de nos foyers campagnards. Il a laissé le souvenir d'un noble artiste qui a su exprimer l'âme de notre peuple.

## SI VOUS ALLEZ...

*... à Chavornay, vous trouverez un ancien village qui a voulu souligner son appartenance aux rois rodolphiens en relevant sur ses armoiries une couronne royale. On dit même que c'est là que tenait ses assises le roi Rodolphe quand, en 927, il fut procédé à l'élection de Libon en qualité d'évêque de Lausanne et que c'est lui qui aurait présidé la cérémonie. Ne manquez pas d'aller visiter l'église, dont certaines parties remontent à 1400. Il y avait autrefois près du moulin, au bord du Talent, une mine d'asphalte, que l'on exploitait en 1722. Ce produit moins connu alors que de nos jours était utilisé soit comme ciment imperméable à l'eau, soit comme graisse pour les roues des chariots. Plusieurs fois cette mine fut abandonnée, puis reprise. On estimait à cette époque que ce produit aurait pu être d'un rapport important entre les mains de gens instruits. Ce mastic était de la plus grande ténacité et formait entre les blocs qui en étaient cimentés un lien plus dur que la pierre. L'homme instruit fut l'ingénieur Mérian, qui créa l'asphaltage des routes, il y a un peu plus d'un siècle.*

Ad. Decollogny.

**Le 15 octobre 1960, rendons hommage à M. Oscar Pasche en reproduisant son article : Au Conseil des patoisants romands :**

Le Conseil s'est réuni dimanche 25 septembre au Comptoir suisse, à Lausanne, présidé par Joseph Gaspoz, à Sion, avec Oscar Pasche comme secrétaire.

Le président regrette l'absence de M. Henri Naef, à Bulle, malade et de M. Joseph Badet, président des patoisants jurassiens, à St-Ursanne, empêché. Il souhaite une cordiale bienvenue à M. Ernest Deillon, nouveau membre fribourgeois, qui remplace feu M. Denis Pittet, de même qu'un autre disparu, M. l'abbé Nicolas Sierro, curé à Salins, enlevé à 41 ans seulement.

Après lecture du procès-verbal, M. Gaspoz fait un tour d'horizon touchant l'activité patoisante au cours de l'été : fête jurassienne à St-Ursanne, avec pièce de théâtre de notre ami Badet ; fête valaisanne à Randogne le 7 août, assemblée constitutive de l'Association cantonale fribourgeoise le 14 août. Il relate la publication prochaine de la grammaire de patois vaudois de Henri Nicolier, à la Forclaz, en félicite les Vaudois et propose que le Conseil acquière 20 exemplaires de cet ouvrage.

Les Valaisans, eux, auront bientôt un vocabulaire français-patois, important ouvrage dû au Rd père Zacharie, à Sion, également en impression. Et le président n'oublie pas de signaler notre journal le *Conteur romand*, toujours bien rédigé avec l'appui de précieux collaborateurs, alors que le secrétaire romand s'efforce de le diffuser surtout dans les cantons de Fribourg, Valais et le Jura.

Suivant l'ordre du jour, M. Gaspoz reprend la question de l'Exposition nationale de 1964. La Direction de l'Exposition a fait parvenir sa réponse au Conseil, elle propose de collaborer au secteur

*Art de vivre, conservation des valeurs du passé.*

On prévoit en plus une manifestation d'un jour réunissant les patoisants de toute la Romandie.

Quant à la fête romande de 1961, désignée dans le canton de Vaud par les membres du Conseil, M. Decollogny, président vaudois relève la modeste des ressources de son Association et la diminution des membres. Il propose qu'on organise une « Journée » au Comptoir la veille du Jeûne fédéral, laquelle remplacerait pour une fois l'assemblée traditionnelle des Vaudois.

M. Fernand-Louis Blanc donne quelques nouvelles du concours littéraire des patois romands, dont les travaux doivent parvenir à *Radio-Lausanne jusqu'au 31 octobre*. Quelques-uns sont déjà rentrés. La désignation des membres des jurys est différée jusqu'après le délai prévu, le Conseil décidant de se réunir à nouveau le 19 novembre.

Touchant la désignation de nouveaux Mainteneurs du patois, les Associations cantonales sont priées de faire des propositions et de les adresser au Conseil avant le 19 novembre.

Enfin, on reprend l'idée de posséder un disque microsillon de patois, de 40 minutes. On y choisirait les meilleures productions patoises des concours, lesquelles devraient être présentées par des diseurs qualifiés. Chaque association devra désigner trois diseurs, un pour chaque région linguistique.

Et le Conseil se sépare à 17 heures, après une séance intéressante et constructive.

O. Pasche.

Le 15 janvier 1961 nous lisons:

Stèöü z'an... passâ !...

Stèöü z'an, oun prèyiève boïngu' !  
oun prèyiève por toth : pô-ê mâdo, pô-  
plhôte, po-o sôëi, pô-ê prèize, pô-ê  
z'armalhê!... Pâ 'na vèlhyà kyè sè  
frounjèsse sèn prèyire ! Mé, è grôsse  
prèyire d'Ellhize : Pater, Avé, Crédo,  
Gloria, èitanire, tzapècth', sè fazan èn  
francé ; èn francé dè vèrr-nô, prèöü  
souïro.

Lh'èm patchève pâ kyè chë marrèine,  
savan fére dè bonne prèyire èn patoê.  
Marghyèrèita döü Cerijë, dezèi sovèn :

— Moun Djô, Pâre dè toèth, féde-  
nhô grâçlhe dè vyète dè simplho è bon  
min-nhâ komë Vô-ê z'an-mâ, è dè nhô  
z'an-mâ èntre-nhô kômë dè vèrètâblho  
frâre kyè nhô dèringu' vyète. Moun  
Djô, yo krâyo, mé yo vouï krèëre por  
chë kyè krâyon pâ. Y'ès pêro, mé yo  
strouï èspèrà por chë kyè dèzèspéron.  
Yo Vô z'an-mo, mé, yo vouï Vô z'an-  
mâ por chë kyè Vô z'an-mon pâ. Yo Vô  
loro è yo vouï Vô z'adorâ por chë  
Vô z'adoron pâ ! Pouï, i prèyire  
dè tan dè singn' : « Moun Djô, votâ-mè  
di o kyörrth cèn kyè Vô dèplhé pô-èi  
mèttre cèn kyè Vô-an-mâ ! »

En porthèn èno di prèvon-bâ p'è  
Zèrè dè môstrè dzèrlônyè dè mètère ;  
di p'è Koundèmènè, è lôrdhe dzèrbe  
dè blhâ, di Èitron è brènde dè vèn-  
shindz', prèöü-souïro ky'oun teryève èn-  
voüa, siyèn dè soëöü ! È boone mâre,  
tâdoon korâdèöüze nhô dèzan :

— Oomo-don ! offringu' dè boun  
kyörrth ç'anyè ! Chë tràjorth d'â tèrra  
nhô farèn dè boone souÿè ; nhô truvé-  
ringu' dè bon bèire è-n'arrovèn dè-  
mènte-kyè Noûtre-Seigneur lh'a sô à  
dè san dèzô-â Krouï lôrdha d'â kroyètâ

è dèi pètcha döü moundo, è y'à bèire,  
Èi lh'y'an balhyà dè fi è dè vènégro !

È, m'ènsôvènyo-bé, d'â prèmière le-  
çon, èn komènçlhèn ékoüva, i vèntèina  
dè kroê boçlhèro dè mattonèth d'â  
mâie dàta lh'à rëcitâ sèn kôpèyiè to'â  
série dèi prèyire, sèn oublhâ o « Ré-  
pandez-Seigneur »...

Rèspèth èi boone marrèine kyè  
nhingn' zöü po mârre !

— Boubo à dojan à Leysin, i myo  
mâitre, Ujène-fruitchë, èn bon protes-  
tant, fazèi pari tô-é nhé, pô'o llhy òna  
grànta prèyire dèvan kyè s'è drômè.

— Fazingn' dinse !... Tènyingn'nhô  
àmen dèi z'ançlhyan kyè nhô z'an fé  
cèn kyè nhô singn', toth'èn rivèn öü  
tingn' d'ora !

A tôte, à toèth, byèn kordhiülamèn :  
Bon Dzor ! Bo-n'An 1961.

Vo soètingn' è Benedchon dè Djô.

En Bonheur è yèn Santé

Po toèth, èn famèlhe.

Denis et Delphine Farre-Förni.

Décembre 1960. Djan d'â Goëtta.

### La Beuteuze de Goutte !

(La bouteille de goutte)

B. n'ire rein tan estemo dien le ve-  
lâdzo io le passâve po on soulon è  
portan n'iro pâ on type mètsein<sup>1</sup> mé  
l'ava pra, pou à pou, le go<sup>2</sup> de bar-  
et de se cheulâ troa sovein. Kan l'ava  
bu, loé<sup>3</sup> ke l'ire tan crinteï<sup>4</sup>. à san  
fra, on aré jami de ke l'ire le mémo !  
Ne fassa rein de mo<sup>5</sup> à nion pâpi u  
z'éfan ke l'alâvan apré ein se fotein  
de loè. Fo pâ ein itré troa ébayi pâske.  
kan l'ava bu, è dondayive pè lou tse-

min é se fassa l'idé, on ne so porkié, ke l'ava dé z'ein'nemoué<sup>6</sup> d'einteu loè. Adon, se bouetâve à mourmouenâ to solé. On le pêchéva kerîâ : « Venin pi toué à coup... veux creinzo rein... ne ça pâ fi ci matin... ne venin pâ m'avouizenâ se veu voulo pâ pêchéva kâkon... »

On dzeu ke revenia du velâdzo, la tэта tsauda, avoui na kartéta de goutte ein sa fata, l'ava ito pra pè na groussa soire<sup>7</sup> é, ma fa, cé preu compâro d'arevâ vè l'otto ! L'ire tan mou<sup>8</sup> ke la pleudze la felâve à meinton kemein on détélâ !

Arevo vè l'otto, cé dépatcha d'allâ fire du foua po sétchi cé brouié<sup>9</sup> l'ava poso la fiola de goutte de couté, loè avoui na tan groussa fan dein teri kâke golo, ke lou z'oi la verivan de convoitise ! La tsaleu, lé vapeu de goutte ke l'ava bu devan coup, l'en d'abo zu rison du pourro soulon : cé bousto à dokâ<sup>10</sup> é tiendu ke cé brouié femâvan kemein na borna, loè, l'ire u andze<sup>11</sup> : se visa avoui na beuteuze à se rinchi la gargueta ; jami n'ava onco zu paré biau sondze ! Bouchive bâ dé pia kemein on pâ de mazurka !...

To d'on coup, cé désongea : l'ava pêchu kemein on coup de fousei<sup>12</sup>, l'ire la fiola, troa pleins, ke s'ire épétâie à la tsaleu du foua. Nein sobrâve pâ n'estrassion ! De radze<sup>13</sup> cein né alo u boué fetchi la tэта ein livoué ka l'ava tan cartaya<sup>14</sup> tan k'adon é bare à groussé golo po tua le foua, cé ieu foua ke bourle l'estema dé soulon.

Po se veindgi de l'afron, la premé de ne jami tornâ appourtâne kartéta de goutte vè l'otto. La teneu l ma<sup>15</sup> !...

#### A. Défago.

1 méchant ; 2 goût ; 3 lui ; 4 timide ; 5 mal ; 6 ennemi ; 7 pluie ; 8 mouillé ; 9 habit ; 10 endormir ; 11 anges ; 12 fusil ; 13 colère ; 14 dédaigné ; 15 mois.

### Le patois au Valais

*Nos amis du vieux pays sont des privilégiés : ils parlent leur patois, le lisent, le défendent. Parmi ses défenseurs, signalons, à part les membres du Conseil romand et ceux de l'Association cantonale, M. le chanoine Marcel Michelet, actuellement à Aigle. Il a bien voulu nous autoriser à donner son nom comme référence dans une circulaire de propagande qu'un autre grand ami du patois, M. Denis Favre, d'Isérables, à Leysin, vient d'expédier à un bon nombre d'adresses.*

*Nous souhaitons beaucoup que M. Denis Favre soit récompensé de son généreux effort et que notre cher Conteur romand pénètre ainsi dans maints villages du pays, où il était encore inconnu jusqu'ici.*

*On ne conçoit pas facilement un mouvement d'action comme le nôtre pour la défense de nos vieux langages et de nos traditions sans un organe qui soit un élément de liaison, de solidarité entre les cantons romands et leurs divers dialectes.*

*Or, c'est un appel pressant qu'adresse Denis Favre à ses compatriotes valaisans : « Le patois est un des aspects sacrés du visage aimé de la patrie. De grâce, aidez-nous à le sauver pendant qu'il est encore temps. »*

La dona ke vin di j'à ou martchi, chè fâ rinpyèhyi ouna vouërba pè chon bouébelè, ke l'avi djuchto duvè tsandèlètè dè j'le nâ. Te deri y dzin ke vindron :

Chate po chuchanta... Ora motse tè kayon...

E le piti dè dre de n'a terya y dzin ke vinyan po lè j'à :

Chate po chuchanta ora motse tè kayon...

Adon moujâ vè che n'in d'a prou vindu.

## Mai/Juin 1966 les Jurassiens écrivent :

### A Delémont

La soirée annuelle de l'Amicale des patoisants vâdais s'est déroulée le 19 février. Une fois de plus, la grande salle de Saint-Georges fut trop petite pour que soient à l'aise les 700 spectateurs occupant les places bien avant le lever du rideau.

La chorale, forte de 35 chanteurs et chanteuses, que dirige avec compétence et dévouement M. Julien Marquis, offrit une dizaine de vieilles chansons patoises fleurant bon le terroir. Ces vieux airs, tantôt sensibles, touchants, tantôt moqueurs, railleurs, gais, obtinrent un franc succès.

La partie théâtrale comprenait deux comédies patoises en un acte : *Lai Consultation*, de Julien Marquis, et *L'annes d'ujd'heu*, de Jean Christe. Elles avaient pour thèmes des faits divers de la vie quotidienne, auxquels les auteurs surent greffer malentendus, quiproquos et cocaseries désopilantes.

Il y eut aussi la surprise : les encouragements et les bons mots de M. le chanoine Joseph Fleury, membre fidèle des patoisants vâdais. Grand merci, M. le Doyen !

Le même concert a été également donné à Alle et à Montsevelier, pour la grande joie des patoisants de ces régions.

*Félicitons vivement auteurs, interprètes, directeur et animateurs. Et à l'an prochain...*

*Mes bons aimis, vôs èz bin di mérite d'allaie és répétitions tchie les Trissous, dâs tos les câres de lai Vallée. Que le Bon Dûe vôs bèye lai saintè pou continuaie de tchaintaie vote patois !*

*Mit'naint que vôs êtes bin émeus, i vôs souhaite boinne tchaince, en aittendaint l'huvie que vînt pou nôs aimusaie et nôs védjouëyi...*

### A Porrentruy

« L'Amicale des patoisains d'Aidjoûe » a eu sa traditionnelle « moirande » (le souper) à la fin février, à l'Inter. Ici, pas de pièce théâtrale, mais un repas copieux, bien arrosé ! Pâs de séance ennuyeuse ; pas de discussions interminables ! Et sans doute ont-ils raison, ces Ajoulots chanteurs, discours, conteurs, rieurs, qui se retrouvent pour une soirée de détente et de franche gaieté, où chacun est acteur d'une manière ou d'une autre, dans une ambiance fraternelle, joyeuse, étincelante d'esprit, de vivacité, de plaisanteries...

Pas d'apprêts, d'affectation, d'attitudes guindées, de salamalecs ! Chacun se trouve chez soi, bien à la maison, heureux, content. M. François Joly, l'aimable et aimé président, sait fort bien recevoir son monde, le distraire sans qu'il y paraisse, l'intégrer au rythme de la « moirande », le faire participer à l'action, l'entraîner à la liesse générale. Bravo ! François.

Que voilà une « formule » simple et excellente pour passer une agréable soirée ! Ce fut le cas cette année encore. Et sans doute en sera-t-il ainsi l'an prochain...

*I échpère être des vôtres, se tot vait bin.*

### Le Groupe des Vieilles Chansons, à Porrentruy

Il a fait salle comble, à l'Inter, le 12 janvier, à l'occasion de la manifestation de son 30<sup>e</sup> anniversaire. Le souvenir de son fondateur, le regretté Jâmes Juillerat, a été évoqué avec émotion. Il le méritait, notre barde jurassien, lui qui a recueilli, arrangé, harmonisé tant de chansons populaires qu'on aime toujours réentendre.

Quelques nouveaux costumes bourgeois, de fort bon goût, furent présentés à cette occasion, puis le nouveau directeur,

M. Abner Sanglard, fut salué comme il convient.

Il n'est pas indiqué, ici, d'entrer dans le détail du riche programme de la soirée. Disons simplement qu'il enchanta l'auditoire. Les danses folkloriques provoquèrent l'enthousiasme du public, de même que la comédie en un acte, parfaitement jouée.

Nous félicitons hautement le Groupe des Vieilles Chansons, ses chefs, ses animateurs, ses interprètes.

*Tiaind in chi bé concert vint de mon câre de tiere, et bin craites-me, i réssâte de djoûe et de piaji ! I vôs fais mes compliments.*

### **Le Groupe de la Chanson populaire de la vallée de Delémont, à Courroux**

C'est le 22 janvier qu'il a donné sa soirée annuelle, avec un programme varié de chansons bien de chez nous. C'est avec infiniment de plaisir que l'auditoire applaudit le groupe en costumes seyants et apprécia ses airs populaires. Il a montré ainsi qu'il est toujours bien vivant et en bonnes mains.

Félicitons-le de tout cœur et plus spécialement son directeur fondateur, encore vaillant et dévoué, M. J. Berdat-Stouder.

*Mon cher Berdat ! È foûeche de bousaie en lai rûe, an s'échoûeche, non pétes ? Les annèes ne nôs édant pé, ât-ce des mentes ? Bin l'bon djoé !*

Dans le bulletin 5/6 1967 nous lisons:

## **Les propos de l'archiviste...**

Lorsque nous enregistrons vos productions patoises, nous visons un double but : d'abord alimenter nos émissions hebdomadaires que nous désirons aussi intéressantes et variées que possible, et, du même coup, constituer une collection de témoignages patois la plus complète qu'on puisse obtenir.

Nous serions heureux de penser que toutes les régions du pays où l'on trouve encore des patoisants sont représentées dans nos Archives sonores. Vous savez, en outre, que d'un village à l'autre, d'une famille à une autre, entre jeunes et vieux, hommes et femmes, il y a des nuances dans la prononciation, l'accentuation, l'intonation, le vocabulaire... Alors, plus nos patoisants enregistrés viendront de régions différentes, plus notre moisson sera intéressante et riche.

Or, cet automne, nous apprenions le décès, survenu en été déjà, d'un patoisant

de Blonay dont nous ignorions totalement la présence. Cet homme connaissait parfaitement le patois de son village, un patois qui a été étudié à fond par Mme Louise Odin, au début de ce siècle, et qui a fait l'objet d'un important ouvrage. Comme il eût été précieux de penser que ce travail aurait pu être illustré, complété, par des enregistrements sur bande magnétique ! Hélas ! l'occasion a été manquée, et c'est bien dommage.

C'est pourquoi nous venons vous prier instamment de nous signaler les patoisants qui vivent éloignés, isolés, plus ou moins ignorés ; ou bien invitez-les lors de nos séances d'enregistrement, et cela, même s'ils ne font pas partie de vos « Amicales ». Il faut franchir les petites frontières de l'amour-propre et viser à la recherche et conservation de ce Trésor national que constituent nos patois !

*P. Burnet.*

Dans le bulletin de janvier 1963 lisons Oscar Pache qui aurait mis sa main au feu pour que vive le Conteur:

## Isérables

Ce pittoresque village, serré comme un nid d'aigle au flanc de la montagne, est des plus sympathiques et intéressants, habité par une population laborieuse. Celle-ci, pendant des siècles, avant l'établissement du funiculaire, ne correspondait avec la plaine et le village de Riddes que par un sentier de chèvres.

Les villageois parlent un dialecte spécial, dont notre ami Denis Favre, de Leysin, donne parfois des extraits dans le *Conteur*. Car ce cher Denis est un enfant de ce village ; il y fut instituteur et l'affectionne. C'est ainsi qu'il a aidé ses amis à s'abonner au journal. Celui-ci compte, là-haut, maintenant plus de trente abonnés.

Le village a d'ailleurs toute une histoire. Nous en trouvons un extrait dans le *Dictionnaire historique et biographique suisse* :

En 1227, Isérables, commune et village, s'appelait Aserabloz, en 1255 Ley-

serablo, en 1414 Yserablo, puis Iserabblo. On y a trouvé des monnaies et des vases romains (fait assez curieux si haut dans la montagne). C'était une seigneurie de de l'évêché de Sion. Les familles de la Tour, les Saxon, les Conthey y avaient des droits. Le traité de 1382 assigna Isérables à la Savoie, mais il figure dans les terres de l'évêché depuis l'arrangement que fit l'évêque avec les patriotes, maîtres du Bas-Valais jusqu'à la révolution de 1798.

Les vassaux d'Isérables se réunissaient deux fois par an pour reconnaître les droits de leurs seigneurs et traiter des affaires. Au spirituel, Isérables dépendit d'abord de Saillon-Leytron, puis de Riddes, de 1264 à 1801. Sa chapelle de Saint-Théodule, allongée et exhaussée, sert d'église paroissiale. Le manque d'eau valut de terribles incendies, surtout en 1691 et 1801. Population : en 1792, 483 habitants ; en 1850, 729 ; en 1925, 1100, et actuellement probablement 1500.

O. P.

